

Avril 2025

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Karine Belna (cheffe du bureau de la veille)
Centre d'études et de prospective

SOMMAIRE

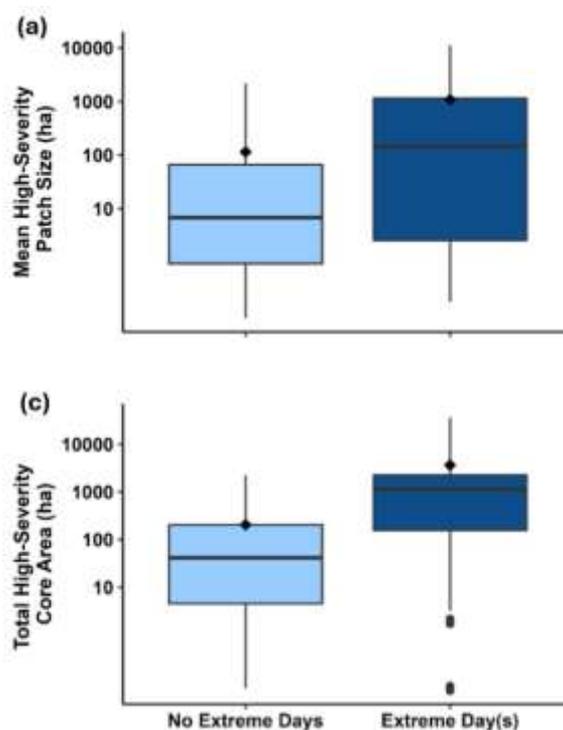
FOCUS : INTENSIFICATION DES FEUX DE FORÊTS	2
FILIÈRES.....	3
ALIMENTATION	8
ENVIRONNEMENT	12
INNOVATION	10
PORTRAIT.....	16
BRÈVES	17
ÉVÈNEMENTS	24

FOCUS : L'INTENSIFICATION DES FEUX DE FORÊTS : QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉTRANGER ?

Le changement climatique provoque une intensification des perturbations naturelles en forêt, notamment des incendies. De nombreuses régions du monde sont confrontées à ce défi.

En Californie, les feux de forêt causent environ 100 milliards de dollars de dégâts chaque année. La bonne gestion du combustible (ex. végétation de sous-étage, bois mort) permet d'atténuer ce risque. Une [étude récente](#), publiée dans *Environmental Research Letters*, estime qu'une campagne annuelle de réduction du combustible sur 650 000 ha, soit 60 % de plus que l'objectif actuel de l'État californien, permettrait de réduire de 12 % le risque d'incendies. Une [autre publication](#), de *Ressources for the Future*, a chiffré à 1 425 € et 420 € les coûts à l'hectare, respectivement du traitement mécanique et du brûlage dirigé, deux méthodes permettant de diminuer la charge en combustible. De son côté, *Global Change Biology* a publié [un article](#) qui analyse, dans les États du Sud-Ouest américain, le phénomène des « mégafeux », dont l'importance est grandissante. Les auteurs démontrent que leur sévérité est significativement supérieure à celle des incendies classiques, et qu'ils homogénéisent le paysage sur de grandes distances (figure).

Sévérité et impacts paysagers des mégafeux



Source : *Global Change Biology*

Lecture : Les deux graphiques comparent la sévérité des incendies classiques (bleu ciel) à celle des mégafeux (bleu foncé), définis comme touchant plus de 4 900 ha par jour pendant au moins une journée. Les zones à sévérité élevée sont plus étendues pour les mégafeux. Cette observation se vérifie que l'on s'intéresse à la surface totale de la zone « cœur » des incendies (bas) ou à la surface moyenne des zones à sévérité élevée (haut).

Avec des températures dépassant les 40 °C pour la première fois, le Royaume-Uni a été touché en 2022 par des incendies particulièrement intenses. Une [modélisation](#) publiée dans *Environmental Research Letters* a estimé que les émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine étaient responsables, cette année-là, d'une multiplication par six du danger de feu.

Au Portugal, l'été 2017 a été particulièrement critique et les pompiers ont été fortement mobilisés. Une [enquête](#), publiée dans *Forest Policy and Economics*, révèle que ces professionnels souhaiteraient renforcer le système de lutte actuel, notamment en augmentant les ressources humaines, techniques et financières allouées. Les auteurs soulignent que cette insistance sur la

lutte rend peu visibles d'autres solutions, telles que la sensibilisation du public ou l'aménagement du territoire (ex. présence d'accès pompiers, de coupe-feux).

Enfin, les forêts tempérées d'Europe centrale sont également concernées par les incendies, même si elles sont moins étudiées. Un [article](#) paru dans *Forest Ecology and Management* dresse un bilan des impacts des incendies sur divers processus écologiques (sols, microclimat, régénération, etc.) dans cette région (figure).

Exemples de sites brûlés en Europe centrale



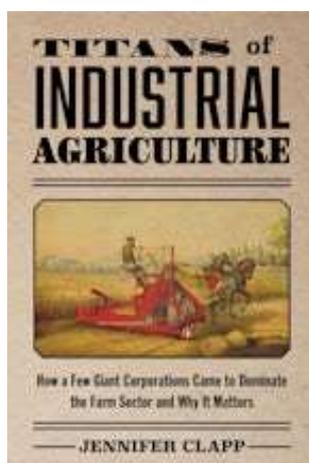
Source : *Forest Ecology and Management*

Lecture : de gauche à droite, forêts de hêtres, de pins sylvestres et d'épicéas communs.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

FILIÈRES

[Jennifer Clapp, *Titans of Industrial Agriculture. How a Few Giant Corporations Came to Dominate the Farm Sector and Why It Matters*, The MIT Press, 2025, 474 pages](#)



Dans cet ouvrage publié en février 2025, l'économiste J. Clapp s'intéresse à la concentration des entreprises de l'agro-fourmiture. L'auteure, qui inscrit sa réflexion dans le courant anglo-saxon des études agraires critiques (*Agrarian studies*), part du constat bien établi selon lequel quelques

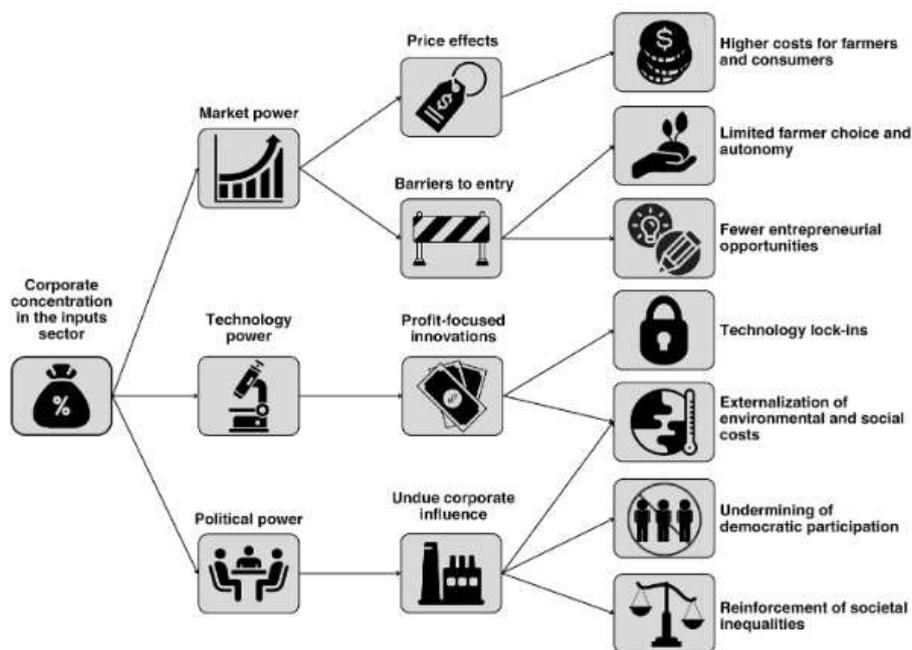
fir­mes multi­na­tion­ales, qu'elle ap­pelle « ti­tans », do­minent au­jourd'hui le sec­teur des in­trants : se­men­ces, pes­ticides, ma­chinisme, en­grais, etc. Elle in­ter­ro­ge les mé­canismes sous-ja­cents à cette con­cen­tra­tion ex­trême et ses consé­quences.

J. Clapp re­trace d'abord l'évo­lu­tion des dif­fé­ren­tes filières de l'a­mont agri­cole aux États-Unis. Pour le ma­chinisme, par ex­em­ple, son ana­lyse his­torique montre que la con­solida­tion du sec­teur a com­men­cé dès les dé­buts de la mé­canisa­tion, au XIX^e siècle. Elle s'est ac­cé­lé­rée avec le dé­vel­op­pe­ment du tracteur, qui né­ces­si­ta­it une in­dus­trialisa­tion plus pou­ssée, mais elle est res­tée li­mitée, dans un pre­mier temps, du fait de la légis­la­tion an­titrust.

Au-delà des éco­nomies d'échelle clas­si­que­ment invo­quées pour ex­pli­quer cette ten­dance à la con­cen­tra­tion, l'auteure met en évi­dence d'autres mo­teurs d'ordre éco­nomique (ac­cès pri­vilé­gié au ca­pital, finan­ciarisa­tion), tech­nolo­gique (bar­rières à l'en­trée de nou­veaux ac­teurs, au moyen de brevets par ex­em­ple, etc.) ou poli­tique. Sur ce der­nier point, elle cite l'as­sou­plisse­ment de la ré­gle­men­ta­tion an­titrust qui a ou­vert la voie, dans les an­nées 2010, à ce qu'elle ap­pelle des « mé­ga-fu­sions ».

Les effets de cette con­cen­tra­tion sur le sys­tème agri­cole sont en­suite ana­lysés (figure). Des in­trants chers et peu di­ver­si­fiés en sont l'une des consé­quences. En ma­tière d'in­no­va­tion, l'auteure es­time que si la très grande taille de ces en­tre­prises leur per­met d'in­vestir mas­si­ve­ment dans la re­cherche-dé­vel­op­pe­ment, elles profitent de leur situa­tion de quasi-monopole pour orien­ter l'in­no­va­tion dans la di­rec­tion qui leur con­vient. Elle cite l'ex­em­ple de la re­cherche en bio­tech­nolo­gies, qui s'est fo­calisée sur la mise au point de variétés ré­sis­tantes aux her­bi­cides plutô­t que de plantes ré­sis­tantes à la sé­cheresse.

Effets de la con­cen­tra­tion des en­tre­prises de l'agri­culture in­dus­trielle sur le sys­tème agri­cole



Source : *The MIT Press*

En conclusion de l'ouvrage, l'auteure identifie deux courants s'opposant à ces « ti­tans » de l'agri­culture in­dus­trielle : l'agri­éco­logie et le mou­ve­ment néo-brandésien (s'ins­pi­rant de Louis Brandeis, 1856-1941), qui pro­mou­voit des poli­tiques de con­currence fortes et la lutte contre les oligopoles.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *The MIT Press*

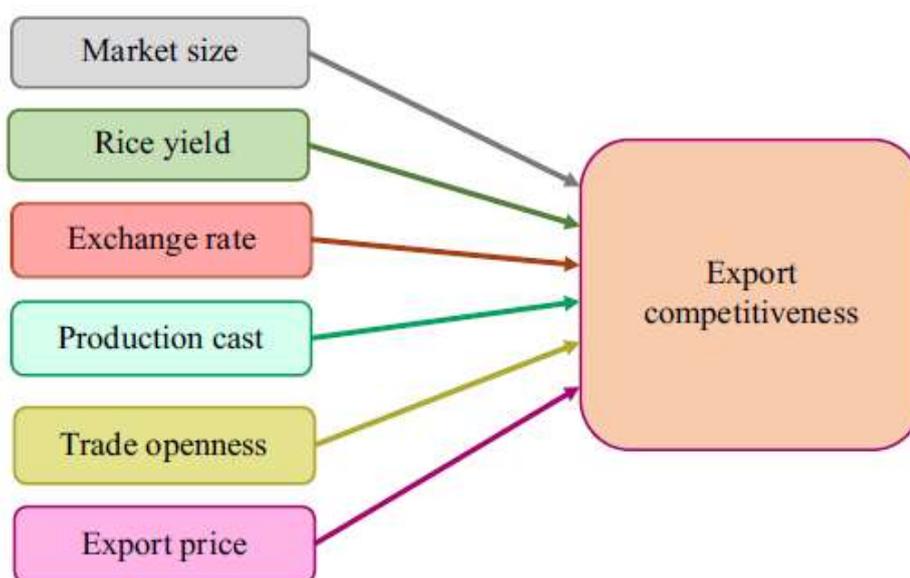
<https://mitpress.mit.edu/9780262551700/titans-of-industrial-agriculture/>

Facteurs de compétitivité des exportations de riz indien

Un article publié en janvier 2025 dans le *Journal of Agricultural and Applied Economics* s'intéresse aux déterminants de la compétitivité des exportations indiennes de riz. Les auteurs rappellent que le riz est la troisième culture la plus produite au monde, après le maïs et le blé. Cette céréale joue un rôle essentiel dans l'apport calorique et la sécurité alimentaire d'un grand nombre de personnes, en particulier dans les « pays en voie de développement ». L'Inde était le deuxième producteur et le premier exportateur de riz en 2020. Le riz indien représentait alors 31 % des volumes commercialisés sur le marché international, principalement vers l'Asie et l'Afrique, pour un montant global de 8 milliards de dollars. De façon plus prospective, la croissance du commerce mondial du riz devrait être soutenue, durant la prochaine décennie, par l'excédent de la production indienne. Il est en effet probable que la production y augmentera plus rapidement que la demande intérieure.

L'équipe de chercheurs a conduit une revue de littérature pour identifier les principaux déterminants de la compétitivité des produits agricoles et alimentaires, en général, sur le marché international : taille du marché, coûts de production ou encore rendement (figure).

Les principaux déterminants de la compétitivité des exportations



Source : *Journal of Agricultural and Applied Economics*

Ils ont ensuite utilisé un modèle économétrique pour quantifier les impacts de ces différents facteurs, à court ou long terme, sur la compétitivité des exportations du riz indien entre 1990 et 2020. Il en ressort plusieurs enseignements. À long terme, l'augmentation du rendement des cultures de riz et la dépréciation du taux de change ont eu un impact positif sur la compétitivité, tandis que les coûts de production et les prix à l'exportation ont eu des effets négatifs : une augmentation de 1 % des rendements accroît la compétitivité des exportations de 2,22 %, à long terme. D'autres paramètres, habituellement considérés comme favorables à la compétitivité des exportations, paraissent non significatifs pour ce qui est du riz indien. C'est le cas par exemple, à longue échéance, de l'ouverture commerciale.

Au-delà de ces déterminants économiques, les auteurs soulignent que la compétitivité du riz sur le marché international dépend d'autres facteurs, comme la mise en œuvre d'actions promotionnelles.

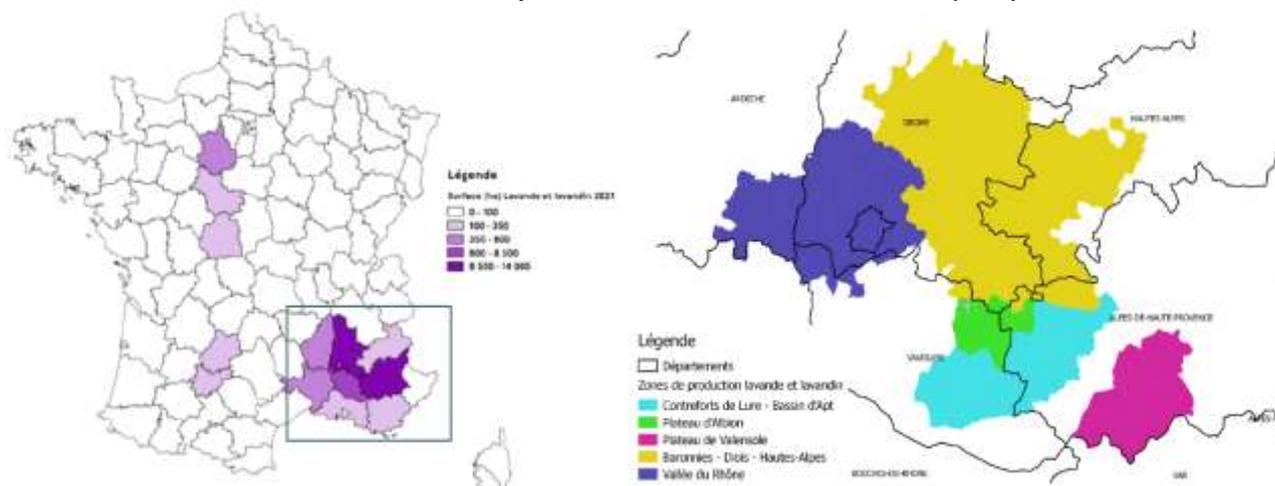
Johann Grémont, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Agricultural and Applied Economics*
<https://doi.org/10.1017/aae.2025.2>

Reconversion des exploitations lavandicoles en crise

Un rapport de janvier 2025, réalisé par Ceresco et la chambre d'agriculture de la Drôme, à la demande de FranceAgriMer, explore les pistes de diversification des exploitations lavandicoles de la zone de production traditionnelle, située entre l'Ardèche et les Alpes-de-Haute-Provence. Elles souffrent depuis 2019 de la crise du marché des huiles essentielles. La surproduction théorique, compte tenu des débouchés, est estimée à 3 900 hectares sur le territoire étudié (figure).

Carte des bassins de production de lavande et de lavandin (2021)



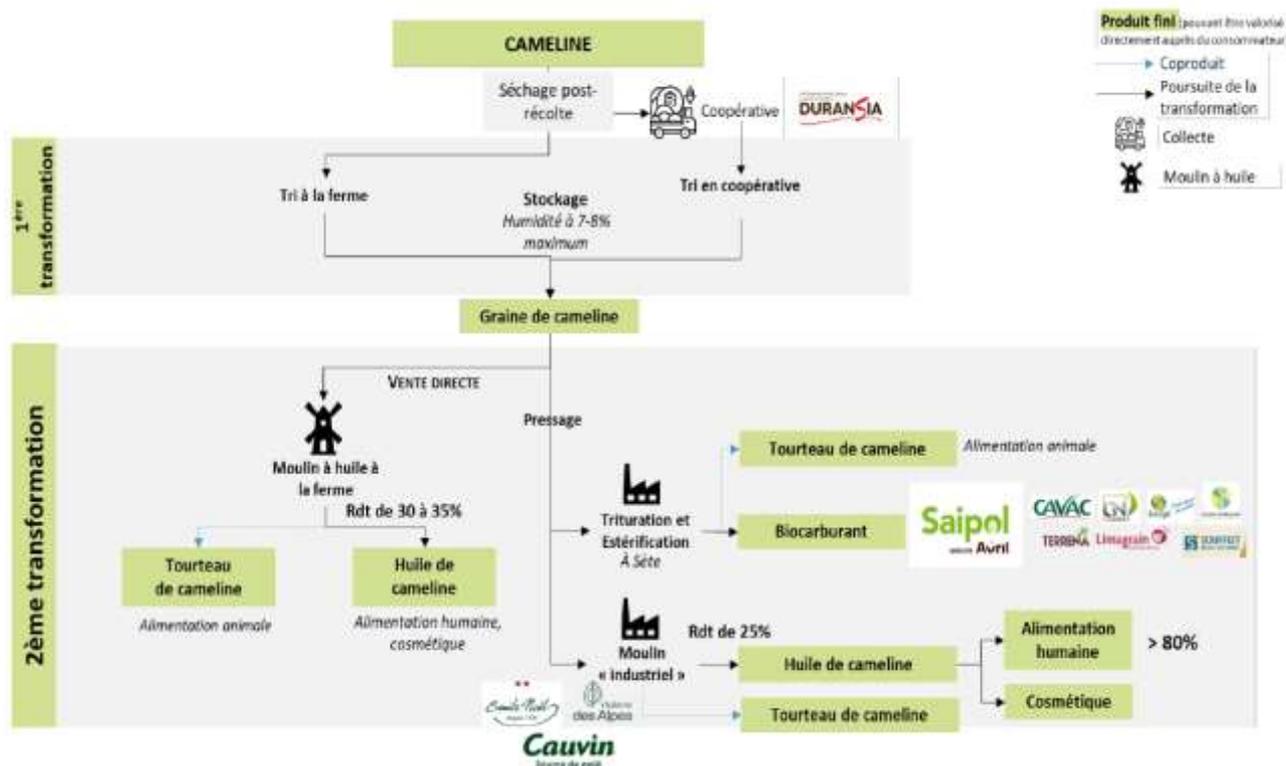
Source : Ceresco et chambre d'agriculture de la Drôme

Le rapport rappelle les éléments de contexte à l'origine de la situation actuelle. À partir de 2015, les cours élevés ont incité des agriculteurs situés hors des zones de production traditionnelles à se lancer dans la lavandiculture, en France mais aussi en Espagne et en Bulgarie. Dans le même temps, les lessiviers américains, principaux utilisateurs d'huile essentielle de lavandin, ont révisé la formulation des produits pour maîtriser leurs coûts. En 2019, les prix se sont effondrés. Le covid en 2020, puis le conflit ukrainien en 2022, sont intervenus au moment où les plantations récentes devenaient productives, entraînant l'accumulation de stocks d'huile essentielle de lavande. Les producteurs, qui espéraient le retour des prix au niveau d'avant la crise, ont commencé à arracher en 2022-2023, souvent pour créer des prairies temporaires compatibles avec les aides de la politique agricole commune.

La capacité d'adaptation des exploitations lavandicoles est variable, suivant leur niveau de spécialisation et leur potentiel agronomique (qualité des sols, plaine ou montagne, accès à l'irrigation, etc.). 26 % des exploitations, représentant 43 % des surfaces, sont « ultra-spécialisées » et aujourd'hui en grande difficulté économique, notamment sur les plateaux de Valensole et d'Albion. Pour baliser des pistes de reconversion et de diversification, l'étude combine différents critères tenant à la faisabilité technique, aux débouchés potentiels et aux coûts d'entrée (main-d'œuvre et compétences, investissements matériels, temps de démarrage, etc.).

Certaines options sont écartées, comme la culture de l'aloë vera (sensible au gel) ou du guayule (plante d'origine mexicaine permettant d'extraire un caoutchouc non allergène). D'autres seraient associées à des investissements et des risques climatiques élevés (olivier, truffier, etc.). Quatre pistes sont finalement approfondies : la culture de la cameline, une plante oléagineuse (figure), l'élevage d'ovins viande, ou de bovins viande, et enfin l'élevage de porcs en plein air. Le rapport met en avant des groupements de commercialisation qui recherchent de nouveaux coopérateurs, mais il souligne aussi les difficultés pour des cultivateurs de se convertir aux métiers de l'élevage, qui comportent de nombreuses contraintes.

Schéma de la filière cameline



Source : Ceresco et chambre d'agriculture de la Drôme

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Ceresco et chambre d'agriculture de la Drôme

<https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Filieres/Plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales/2025/Etude-sur-la-Faisabilite-economique-des-reconversions-dans-les-exploitations-lavandicoles>

Décarbonation des IAA en région Grand Est

Dans un article publié en février 2025 dans la *Revue géographique de l'Est*, O. Petiot s'intéresse aux entreprises agroalimentaires de la région Grand Est ayant bénéficié de mesures du plan national France Relance, en faveur de la décarbonation. Cette région est celle où le nombre de projets agroalimentaires financés est le plus élevé. Plusieurs entreprises ayant des activités très émettrices de gaz à effet de serre y sont présentes, notamment dans la Marne et le Bas-Rhin (fabrication de sucre et déshydratation de luzerne).

11 entreprises agroalimentaires ont été lauréates, pour 22 établissements industriels. Parmi elles, seulement 4 sont classées dans la catégorie des « très petites, petites ou moyennes entreprises » (TPE/PME, figure). Les recherches sur les liens capitalistiques effectuées par l'auteure montrent qu'en réalité, ces 4 TPE/PME sont des filiales de grandes entreprises ou de coopératives. Pour expliquer ce constat, l'auteure a mené des entretiens avec des chefs d'entreprises agroalimentaires implantées dans la région, qu'ils soient lauréats ou non des appels à projets. Selon eux, les PME indépendantes n'ont pas de moyens administratifs suffisants pour monter leurs dossiers de candidature aux appels à projets, contrairement aux filiales de groupes ou de coopératives, qui bénéficient de l'appui de leur maison-mère. D'autre part, les PME indépendantes se sont tournées prioritairement vers les dispositifs de soutien à la productivité offerts par France Relance, qui semblent davantage répondre à leurs préoccupations. Enfin, ces entreprises sollicitent plus facilement les financements régionaux que les dispositifs nationaux, qui leur paraissent trop complexes.

**Entreprises agroalimentaires de la région Grand Est
lauréates des financements de France Relance pour la décarbonation**

Nom de l'entreprise	Catégorie de l'entreprise ¹	Département des lauréats	Nombre d'établissements industriels lauréats	Activité principale de l'entreprise
Capdea	TPE / PME	Aube	3	Luzerne, pulpe de betterave
Cristal Union	GE	Marne	1	Sucre
Dalkia (groupe EDF) / Mc Cain	ETI	Marne		Energies / transformation de pommes de terre
Engie pour Agronutris	GE	Ardennes	1	Energies / production d'insectes
Fromagerie Henri Hutin	TPE / PME	Meuse	1	Fromagerie
Kronenbourg	GE	Bas-Rhin	1	Production de boissons
Luzéal	ETI	Marne, Ardennes	6 (dont 1 classé dans la catégorie PME)	Luzerne
Saipol	GE	Aube	1	Huiles végétales et biodiesel
Sun Deshy	TPE / PME	Marne	3	Luzerne
Tereos	GE	Marne	3	Sucre
Viskase	PME	Vosges	1	Boyaux

Source : *Revue géographique de l'Est*

En écho aux conclusions du [rapport d'évaluation](#) du plan France Relance, cet article montre que le volet « décarbonation » ne priorise pas les PME mais plutôt les entreprises de grande taille. Pour que les TPE/PME puissent réaliser les investissements nécessaires à la décarbonation, l'auteure estime qu'il serait utile de leur dédier de futurs dispositifs.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : *Revue géographique de l'Est*
<https://doi.org/10.4000/13dvv>

ALIMENTATION

Impacts d'une modulation des taux de TVA de l'alimentation

Dans une étude publiée en janvier 2025 dans *Nature Food*, une équipe européenne de chercheurs évalue les impacts d'une modulation des taux de TVA sur l'alimentation, des points de vue sanitaire, environnemental et économique. Il s'agit pour eux de voir comment une réforme de la fiscalité pourrait orienter les décisions des consommateurs vers une alimentation plus durable.

Le Parlement européen a adopté en 2022 une directive permettant aux États membres de différencier les taux de TVA selon des critères environnementaux et sociaux, conformément à la stratégie « De la ferme à la table ». Cependant, à cette occasion, il a également souligné le manque de données disponibles sur l'impact qu'aurait une telle modulation. Afin de contribuer à combler cette lacune, les chercheurs ont étudié trois scénarios de TVA : un taux nul sur les fruits et légumes ; un taux maximal sur les produits laitiers et la viande ; une combinaison des deux mesures (figure).

Taux de TVA actuels et simulés pour les produits d'origine animale (M&D) et végétale (F&V)

Region	Baseline VAT		Reformed VAT		Change	
	M&D	F&V	M&D	F&V	M&D	F&V
Europe	8.4	9.3	21.0	0.0	12.6	-9.3
Eastern Europe	8.6	11.0	21.9	0.0	13.3	-11.0
Northern Europe	5.0	5.6	21.2	0.0	16.2	-5.6
Southern Europe	13.5	13.2	22.0	0.0	8.5	-13.2
Western Europe	6.5	7.6	19.7	0.0	13.2	-7.6
Austria	10.0	11.6	20.0	0.0	10.0	-11.6
Belgium	2.2	6.1	21.0	0.0	18.8	-6.1
Bulgaria	20.0	19.9	20.0	0.0	0.0	-19.9
Cyprus	6.0	9.6	19.0	0.0	13.0	-9.6
Czechia	12.0	12.0	21.0	0.0	9.0	-12.0
Germany	7.0	8.7	19.0	0.0	12.0	-8.7
Denmark	25.0	25.0	25.0	0.0	0.0	-25.0
Spain	16.4	16.2	21.0	0.0	4.6	-16.2
Estonia	22.0	22.0	22.0	0.0	0.0	-22.0
Finland	14.0	14.1	24.0	0.0	10.0	-14.1
France	5.5	5.6	20.0	0.0	14.5	-5.6
United Kingdom	0.0	0.4	20.0	0.0	20.0	-0.4
Greece	13.0	13.2	24.0	0.0	11.0	-13.2
Croatia	9.5	13.6	25.0	0.0	15.5	-13.6
Hungary	7.9	27.0	27.0	0.0	19.1	-27.0
Ireland	9.0	14.9	23.0	0.0	14.0	-14.9
Italy	12.7	11.4	22.0	0.0	9.3	-11.4
Lithuania	21.0	21.0	21.0	0.0	0.0	-21.0
Luxembourg	3.0	3.6	17.0	0.0	14.0	-3.6
Latvia	13.9	12.1	21.0	0.0	7.1	-12.1
Malta	1.8	1.8	18.0	0.0	16.3	-1.8
Netherlands	9.0	9.0	21.0	0.0	12.0	-9.0
Poland	5.0	5.2	23.0	0.0	18.0	-5.2
Portugal	8.6	11.3	23.0	0.0	14.4	-11.3
Romania	9.0	9.1	19.0	0.0	10.0	-9.1
Slovakia	12.8	16.5	20.0	0.0	7.2	-16.5
Slovenia	9.5	9.7	22.0	0.0	12.5	-9.7
Sweden	12.0	12.4	25.0	0.0	13.0	-12.4

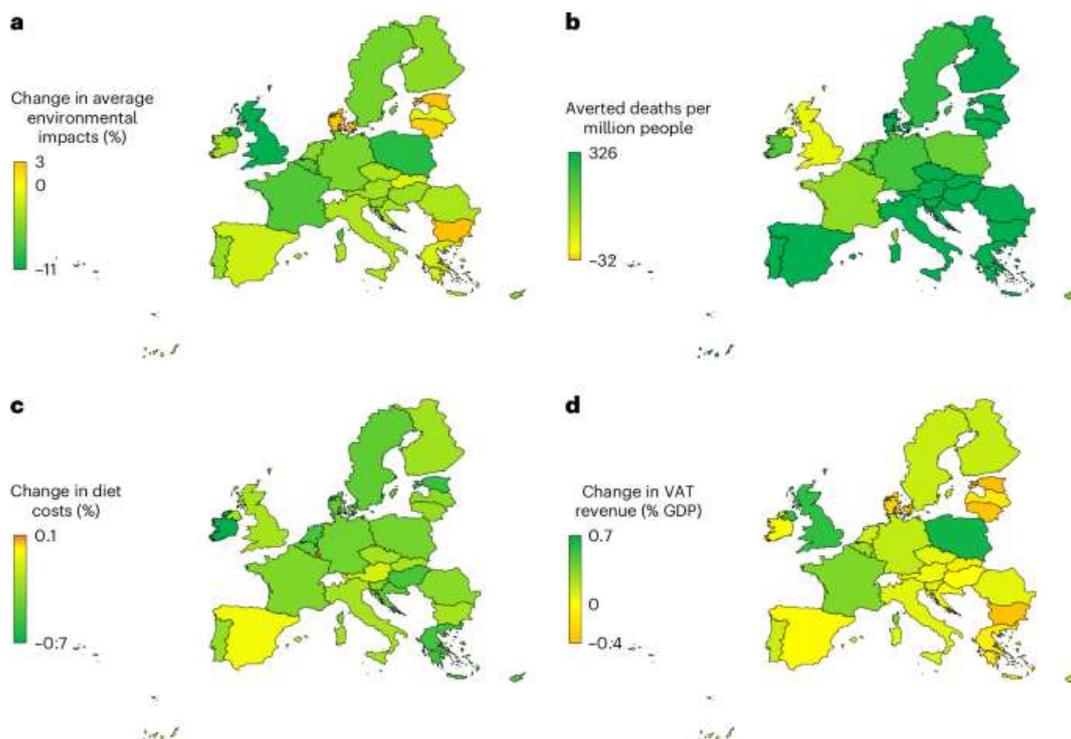
Source : *Nature Food*

Un modèle de demande alimentaire a été utilisé. Il permet de mesurer, pour chaque pays européen, l'effet prix propre des différents types de produit, mais aussi les effets croisés (substitution et complémentarité) sur la consommation des autres produits. Ont ensuite été étudiées les conséquences de la modification des régimes alimentaires sur leur coût pour le consommateur, sur la santé et l'environnement, et sur les recettes fiscales.

L'application d'un taux maximal sur les produits laitiers et la viande provoquerait une baisse de leur consommation de 9,4 % (69 % de la baisse étant imputables aux produits laitiers). La suppression de la TVA sur les fruits et légumes se traduirait par une hausse de leur consommation de 7,5 % en moyenne dans l'Union européenne. Le cumul des deux mesures conduirait à une variation plus limitée de la demande de produits animaux (- 8,6 %) et de fruits et légumes (+ 5,1 %).

Dans le scénario combiné, les impacts environnementaux liés à l'alimentation (gaz à effet de serre, utilisation des terres, consommation d'eau, eutrophisation) sont réduits de 5 à 6 % en moyenne en Europe, grâce au recul des productions animales (figure). Parallèlement, la mortalité diminuerait de 3 %, du fait essentiellement de la baisse des maladies coronariennes (qui contribue à 54 % de cette diminution). Ces gains sont obtenus sans variation significative du coût du régime alimentaire, l'augmentation des prix des produits animaux étant compensée par la baisse de ceux des aliments d'origine végétale. Enfin, les recettes fiscales liées à l'alimentation augmenteraient d'un tiers en moyenne (+45 milliards de dollars). Ce bilan économique est presque doublé (83 milliards de dollars) lorsque l'on intègre une évaluation des bénéfices climatiques et sanitaires.

Impacts environnementaux, sanitaires et financiers, selon les pays européens, du scénario combiné de taux de TVA sur les produits alimentaires



Source : *Nature Food*

Lecture : évolution des impacts environnementaux moyens (a), du nombre de décès évités par million de personnes (b), du coût des régimes alimentaires (c) et des recettes de TVA (d).

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature Food*

<https://doi.org/10.1038/s43016-024-01097-5>

INNOVATION

Un rapport de la Cour des comptes sur les soutiens publics à l'innovation en matière agricole

Dans un rapport publié en février 2025, la Cour des comptes évalue les politiques publiques mises en œuvre pour soutenir l'innovation dans le secteur agricole, en particulier au regard des objectifs de transition agroécologique. Ces travaux portent sur trois segments du processus d'innovation en aval de la recherche et du développement : la valorisation, la diffusion et l'appropriation.

Entre 2018 et 2023, 6,7 milliards d'euros de financements publics ont été utilisés pour soutenir l'innovation dans le domaine agricole, hors recherche et développement (figure). 30 % sont consacrés au passage de l'innovation à la sphère industrielle et commerciale (la valorisation), 15 % au déploiement auprès des agriculteurs (la diffusion) et 40 % à son utilisation effective dans les exploitations agricoles (l'appropriation).

Évolution des financements engagés par l'État par segment d'innovation agricole (en millions d'euros)

Segment d'innovation	Total 2017 à 2024 (exercice incomplet)	Total 2018 à 2020	Total 2021 à 2023	% Évolution
<i>Appropriation (en dehors des aides à l'achat des agroéquipements) [A]</i>	3 385,6	1 285,3	1 334,4	4 %
<i>Diffusion [D]</i>	1 394,7	506,1	525,6	4 %
<i>Valorisation (avec transfert « aval » de la R&D vers la valorisation ; en dehors des aides à l'achat des agroéquipements) [V]</i>	2 444,7	842,1	1 137,6	35 %
<i>Financements transversaux (segments intégrés ou indistinguables) [T]</i>	1 266,0	263,5	756,4	187 %
<i>dont financements transversaux en dehors des aides à l'achat des agroéquipements</i>	760,4	263,5	350,4	33 %
<i>dont aides à l'achat d'agroéquipements</i>	505,6	-	406,0	Non calculable
<i>Total général [A + D + V + T]</i>	8 491,0	2 897,0	3 754,0	30 %

Source : Cour des comptes

Pour apprécier l'appropriation par les agriculteurs, la Cour s'est appuyée sur un sondage réalisé par Ipsos auprès d'un échantillon représentatif de 1 005 responsables d'exploitations. Il apparaît que l'aspect financier est le principal déterminant de l'adoption d'une innovation. Ainsi, 60 % déclarent souhaiter des innovations relatives à la performance économique, tandis que 28 % recherchent des innovations en matière de performance environnementale, dont le retour sur investissements peut prendre plusieurs années. Par ailleurs, sont privilégiées les innovations incrémentales au détriment de celles dites « de rupture », perçues comme financièrement risquées en raison des plus grands changements qu'elles impliquent dans la conduite de l'exploitation.

Concernant la diffusion de l'innovation aux agriculteurs, le rapport met en évidence plusieurs lacunes. Seuls 15 % des agriculteurs ont suivi une formation continue, alors que 51 % des actifs des autres secteurs d'activité y ont recours. D'autre part, la diffusion par les fermes expérimentales et les instituts techniques s'avère inégale selon les territoires et le degré d'implication des filières dans ces projets. De plus, les agriculteurs sont confrontés à une multiplication des canaux de diffusion et d'information, rendant difficilement identifiables les sources fiables relatives à des innovations récentes.

Pour ce qui est de la valorisation, la Cour des comptes estime, en revanche, que les soutiens publics ont globalement atteint leurs objectifs, entre autres en renforçant le positionnement sur la scène internationale de l'AgriTech française, l'écosystème des acteurs proposant des innovations basées sur les nouvelles technologies.

À l'issue de cette évaluation, plusieurs recommandations sont formulées pour améliorer l'impact des politiques publiques sur l'innovation en agriculture, notamment en faveur de la transition agroécologique : adapter le crédit d'impôt recherche aux spécificités du secteur agricole, privilégier le soutien aux innovations systémiques, cibler les aides en faveur du conseil stratégique et de la formation continue, etc.

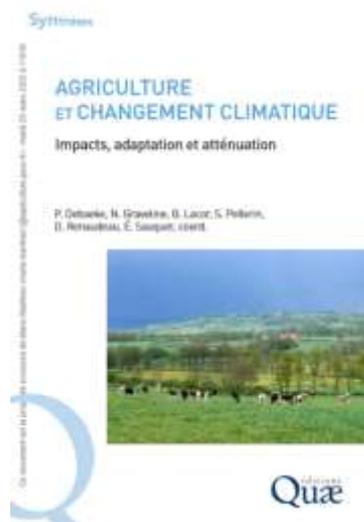
Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/linnovation-en-matiere-agricole>

ENVIRONNEMENT

[Philippe Debaeke, Nina Graveline, Barbara Lacor, et al., Agriculture et changement climatique. Impacts, adaptation et atténuation, Éditions Quæ, 2025, 398 pages](#)



En mars 2025, les éditions Quæ ont publié cet ouvrage qui synthétise les connaissances scientifiques sur l'agriculture et le changement climatique, et présente les leviers d'adaptation et d'atténuation existant.

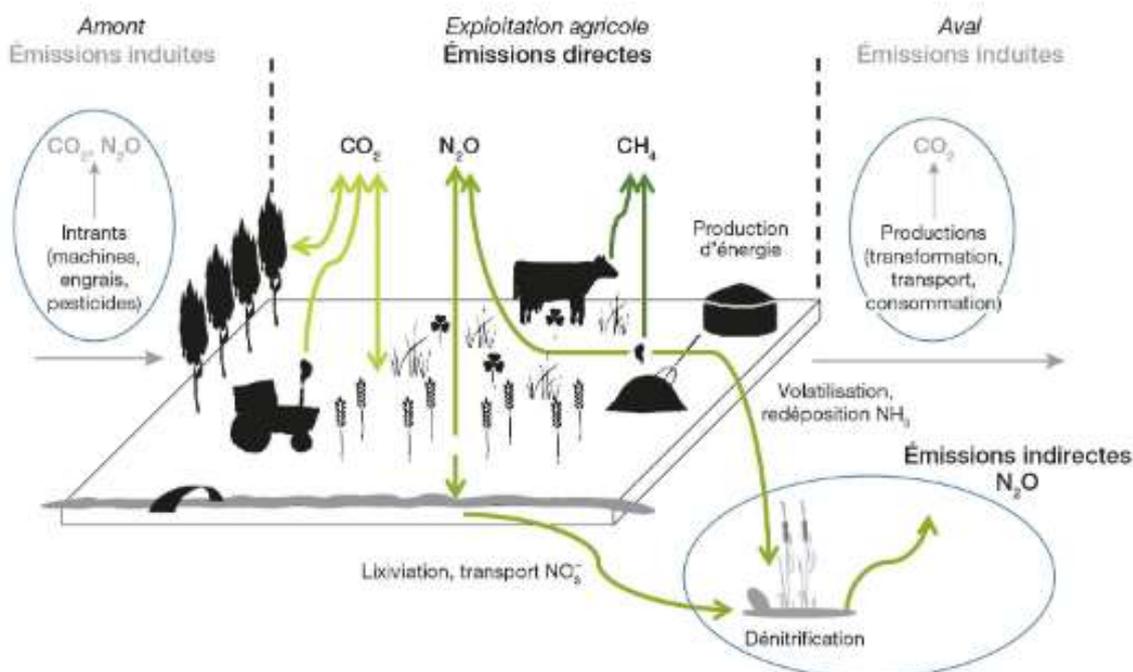
Les auteurs font d'abord un état des lieux des effets du changement climatique en France : hausse des températures, modifications du cycle de l'eau, sécheresse des sols, etc. Ils passent ensuite en revue les différentes méthodes d'analyse, de quantification et de projection de ses impacts sur l'agriculture (observations, indicateurs, modèles). Ils soulignent notamment les limites de certains modèles actuels, liées par exemple à la mauvaise prise en compte de la qualité des produits agricoles ou de différents stress. Les approches économiques des effets du changement climatique sont aussi présentées.

L'ouvrage synthétise ensuite, pour les filières animales et végétales, les connaissances scientifiques sur les impacts (observés ou projetés) du changement climatique. Sont par exemple abordés la baisse et la variabilité des rendements, la modification des aires et des calendriers de culture, les impacts sur l'organisation et la compétitivité des filières (ex. stockage, logistique, trésorerie, marchés), les bioagresseurs, le stress thermique et la surmortalité des animaux.

Les auteurs poursuivent par un panorama des stratégies d'adaptation au changement climatique, dans le secteur agricole, allant de modifications incrémentales (ex. dates de semis, assurances) à des transformations profondes des systèmes de production (ex. agroécologie). Un chapitre traite spécifiquement des enjeux opérationnels liés à l'adaptation et il recense les modes d'accompagnement des acteurs, notamment les actions de recherche (production de connaissances, d'indicateurs, de méthodes nouvelles, etc.).

La dernière partie de l'ouvrage s'intéresse aux émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole (figure) et aux différents leviers d'atténuation. Pour appréhender les enjeux liés au changement climatique, les auteurs rappellent la nécessité d'une réflexion à l'échelle des systèmes alimentaires, notamment la prise en compte de l'évolution des régimes alimentaires.

Les émissions de gaz à effet de serre directes, indirectes et induites du secteur agricole



Source : Quæ

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions Quæ

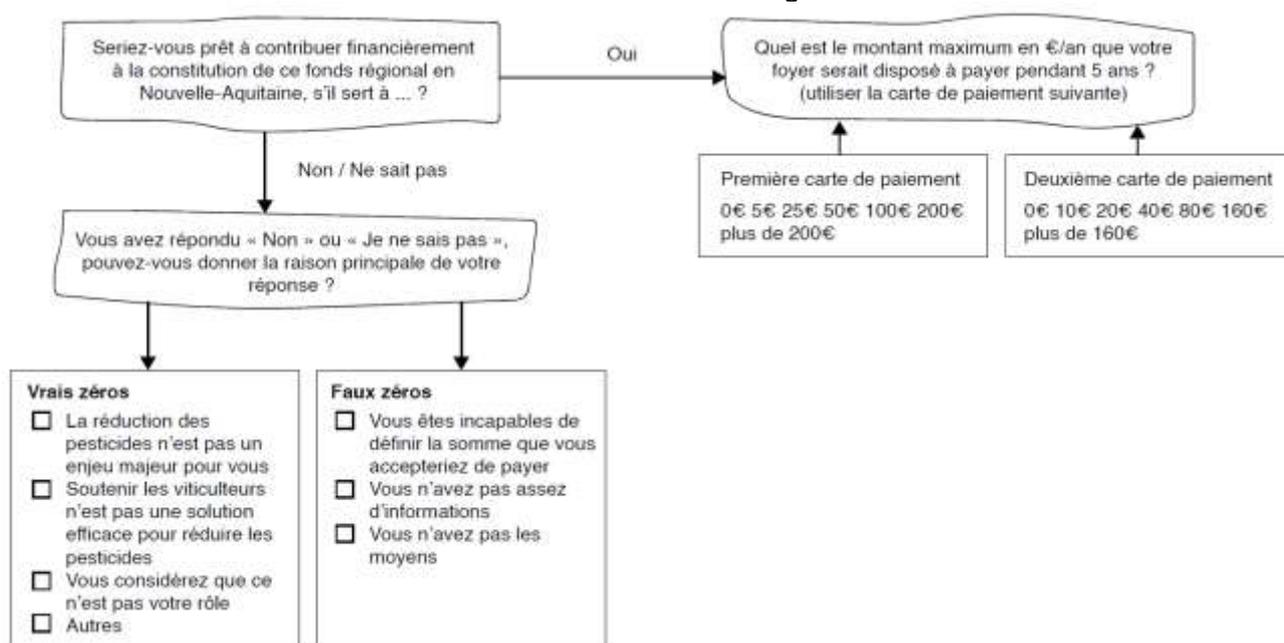
<https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4012-8>

Consentement à payer des résidents en zones viticoles et réduction des pesticides

Les préférences des consommateurs pour des produits issus d'une agriculture utilisant moins de pesticides sont classiquement analysées à travers la mesure de leur consentement à payer (CAP). Dans un article de la *Revue française d'économie* de février 2025, des chercheurs étudient pour la première fois le CAP – ou plus précisément le consentement à contribuer à un fonds régional de réduction des pesticides en viticulture –, de riverains des vignobles bordelais et charentais.

Ce CAP a été mesuré par une méthode d'analyse contingente, sur un questionnaire renseigné par 508 répondants. Les participants étaient invités à expliquer successivement s'ils étaient prêts à financer un fonds destiné à compenser les surcoûts supportés par les viticulteurs arrétant d'utiliser des pesticides, à développer la recherche d'alternatives ou à mettre en place des infrastructures naturelles de lutte biologique. Le protocole (figure) les amenait à exprimer leur accord (ou pas), en cas de refus à en présenter la raison, et sinon à choisir une contribution financière annuelle pour cinq ans. Motiver les refus permet de distinguer le rejet complet de l'indécision. Les réponses ont fait l'objet d'une analyse économétrique en « triple barrière » : probabilité d'accepter une contribution, si oui capacité à fixer un montant, et enfin estimation de ce montant selon les caractéristiques des répondants.

Protocole d'évaluation contingente



Source : *Revue française d'économie*

Il ressort notamment que les personnes de moins de 45 ans, résidant à moins de 500 m de vignes, et y pratiquant des activités de sport et de loisir sont plus enclines à contribuer que les autres. Le programme suscite le rejet de près d'un tiers des participants, notamment des plus concernés par les effets des pesticides sur la santé. Leur refus est motivé par une réaffirmation du principe « pollueur-payeur » et par une exigence de santé publique. Enfin, les consommateurs de vins produits en agriculture biologique ont un CAP plus faible, leur engagement en tant que consommateur prenant le pas sur celui de résident. Au total, le CAP moyen, et donc le bien-être lié à ces actions, peut être estimé à 11 € par ménage et par an, soit un montant de 62 M€ sur la zone étudiée.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *Revue française d'économie*

<https://doi.org/10.3917/rfe.251.0117>

Programmes de réduction des pollutions diffuses par les nutriments aux États-Unis

L'université du Minnesota a publié, en janvier 2025, une étude sur les mesures mises en œuvre par trois États de la *Corn Belt* des États-Unis, afin de réduire les pollutions agricoles des masses d'eau par les nitrates et le phosphore. Six programmes de qualité de l'eau ont été examinés, comportant des dispositions réglementaires, volontaires ou un mix des deux (figure). Par exemple, la loi sur les zones tampons de 2017 du Minnesota impose des bandes végétalisées le long des cours d'eau publics, ou des pratiques spécifiques afin de réduire la lixiviation des nutriments. Dans le Wisconsin, des plans d'épandage d'engrais et de fumier sont obligatoires depuis 2003 et un programme volontaire de réduction des pollutions (diffuses et ponctuelles) de phosphore est en place depuis 2010, à l'échelle des bassins versants.

Une vingtaine d'entretiens semi-directifs avec des agents publics et des techniciens impliqués dans ces programmes ont été menés, afin d'analyser leur mise en œuvre, les difficultés rencontrées et les enseignements à tirer pour une réplique dans d'autres États ou contextes.

Politiques de réduction des pollutions diffuses liées aux nutriments étudiées

Policy	State	State Agency	Year in Effect	Mandatory or Voluntary	Program Summary
Groundwater Protection Rule	Minnesota	Dept. of Agriculture	2019	Ramps from voluntary to mandatory	Restricts the application of nitrogen fertilizer in the fall and on frozen soils in areas vulnerable to contamination. Outlines steps to reduce nitrogen pollution where nitrate in public water supply wells is elevated.
Agricultural Water Quality Certification Program (MAWQCP)	Minnesota	Dept. of Agriculture	2013	Voluntary	Whole-farm conservation planning that provides regulatory certainty, recognition, and priority for technical and financial assistance to those who meet or exceed water quality risk assessments and sign an enrollment contract with the state.
Buffer Law	Minnesota	Board of Water and Soil Resources	2017	Mandatory	Requires vegetative buffers, or approved alternative practices, along public waters to reduce runoff.
Nutrient Management Plans	Wisconsin	Dept. of Agriculture, Trade, and Consumer Protection	2003	Mandatory	Farm-specific plans for fertilizer and manure application designed to reduce nutrient runoff.
Adaptive Management	Wisconsin	Dept. of Natural Resources	2010	Voluntary	Point source dischargers partner with nonpoint source landowners through a watershed approach to reduce phosphorus inputs.
Partners for Conservation Program	Illinois	Dept. of Agriculture	1995	Voluntary	Provides funding to different agriculture-related programs; provides cost share to farmers implementing pre-approved conservation practices aimed at reducing soil loss on cropland.

Source : université du Minnesota

Dans les 6 programmes étudiés, les compétences des autorités locales chargées de leur application sont considérées comme déterminantes et le *turn-over* élevé des équipes est en particulier pointé. Parce qu'ils fournissent outils, modèles et références techniques, les partenariats avec d'autres programmes publics ou scientifiques sont par ailleurs identifiés comme indispensables pour leur mise en œuvre (cartographie des cours d'eau, doses d'apport de fertilisants, etc.) et leur évaluation. Enfin, dans le cas de mesures obligatoires, la capacité des autorités locales à s'assurer de leur application effective est soulignée. Ainsi, les taux de conformité peuvent aller de 98 % (loi du Minnesota sur les bandes tampons le long des cours d'eau) à seulement 32 % (plan de gestion des nutriments du Wisconsin). Mixant mesures volontaires et obligatoires, la règle de protection des eaux souterraines du Minnesota est quant à elle citée comme exemple : la perspective d'une phase contraignante, qui serait déclenchée en l'absence de résultats suffisants, accroît l'engagement dans les mesures facultatives.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : université du Minnesota

<https://conservancy.umn.edu/server/api/core/bitstreams/8d7dae4a-d4df-4fe3-ae57-ac814d586667/content>

PORTRAIT

Le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC)

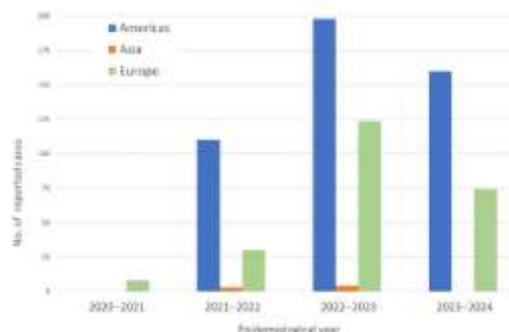


Le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies est une agence de l'Union européenne qui surveille et analyse les données concernant les maladies infectieuses, humaines et animales. Créé en 2005, son siège est à Stockholm et il emploie 300 personnes. Il publie des rapports, des données de surveillance, des informations relatives aux risques sanitaires et produit des outils de formation. Il aborde la santé animale dans une démarche *One Health* (Une seule santé), à travers des études variées sur les zoonoses, les affections d'origine alimentaire et certaines questions communes avec la santé humaine (ex. antibiorésistance).

En mars 2025, l'ECDC et l'Autorité européenne de sécurité des aliments ([EFSA](#)) ont publié un [bilan sur la résistance de bactéries zoonotiques aux antimicrobiens](#) (salmonelles, campylobacters, *E. coli* et staphylocoques) trouvées chez l'humain, l'animal et dans les aliments. Chez l'humain et l'animal, une grande proportion de souches de salmonelles et de campylobacters reste résistante aux antibiotiques usuels (ampicilline, tétracycline et sulfonamides). Chez les poules pondeuses, les taux de résistance des salmonelles sont toutefois plus faibles. Globalement, ce rapport confirme la tendance à une diminution de l'antibiorésistance chez les animaux de ferme depuis dix ans.

Deux autres documents, publiés en janvier par l'ECDC, traitent des risques de contagion d'influenza aviaire pour les humains. Le premier est un [guide pour une gestion conjointe des cas d'influenza aviaire](#) (toujours dans une approche *One Health*). Il aborde cinq origines possibles de potentielles crises : les oiseaux en élevage, d'autres espèces de rente ou de compagnie, la faune sauvage, en médecine humaine, et enfin dans des échantillons provenant de l'environnement (ex. eaux usées ou prélevées à la source). Ce guide décrit, en plusieurs étapes, la conduite à tenir pour les services de santé publique humaine et animale, et leur coordination nécessaire. Le second document propose un [cadre d'évaluation du risque d'apparition d'une mutation virale vers une souche zoonotique](#). Il préconise une surveillance renforcée des cas faisant craindre une contagion à un mammifère ou à l'humain. Si ces derniers sont exceptionnels, les situations de risque de transmission aux mammifères augmentent quant à eux depuis plusieurs années (figure).

Détection d'influenza aviaire chez un mammifère non-humain, en fonction de la région et de l'année



Source : ECDC, données provenant de l'Organisation mondiale de la santé animale

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC)
<https://www.ecdc.europa.eu/en>

BRÈVES

Prospective participative de l'OMSA sur l'alimentation en 2050

Pour son centenaire, [l'Organisation mondiale de la santé animale](#) (OMSA) a produit un guide sur les méthodes de prospective participative. En annexe, elle présente un exemple d'utilisation pour anticiper les évolutions des systèmes alimentaires mondiaux, et celles de l'OMSA qui en découleraient. Cinq représentations sont décrites. Dans un premier scénario, de nouvelles espèces créées pour résister au changement climatique perturbent le système alimentaire en rompant la frontière entre naturel et artificiel. Un second scénario se traduit par une hausse de la méfiance de la population envers les organisations scientifiques, dont l'OMSA, qui adopte alors une nouvelle stratégie de communication pour regagner cette confiance. Dans un autre scénario, le commerce international s'effondre, entraînant famines et déplacements de populations. Le quatrième scénario décrit une transformation de l'alimentation au profit de l'aquaculture et des élevages d'insectes. Enfin, dans le dernier scénario, seules des agricultures locales subsistent, avec de grandes différences selon les régions, entre tradition et haute technologie.

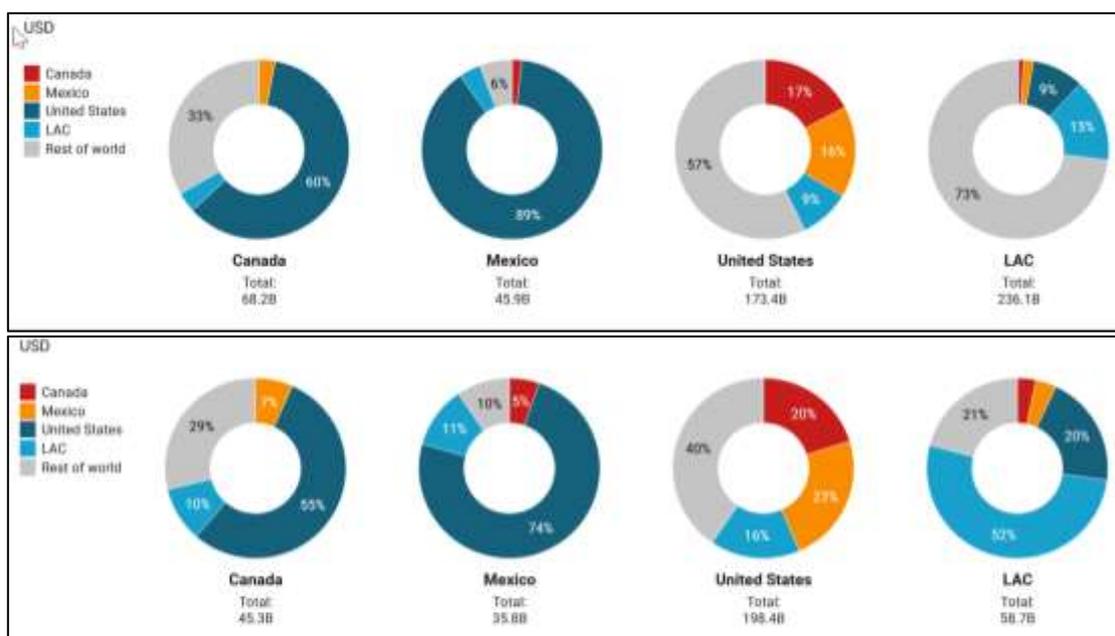
Source : Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)

<https://doi.org/10.20506/woah.3575>

Impacts de droits de douane américains sur les échanges avec le Mexique, le Canada et l'Amérique latine

En mars 2025, l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) a étudié les effets qu'auraient des droits de douane américains de 25 % appliqués aux produits agricoles et agro-alimentaires canadiens et mexicains. Après avoir rappelé les échanges actuels entre ces trois pays, et plus largement avec la zone Amérique latine-Caraïbes (figure), deux scénarios sont examinés : 1) seuls les États-Unis taxent leurs importations, 2) le Canada et le Mexique répliquent par une taxe similaire des produits américains.

Échanges entre le Canada, le Mexique, les États-Unis et les pays de la zone Amérique latine-Caraïbes en 2023 : destination des exportations (en haut), provenance des importations (en bas)



Source : IFPRI

Lecture : les destinations des exportations sont en haut et les provenances des importations en bas.

Le premier scénario ferait chuter les importations américaines en provenance du Canada et du Mexique de respectivement 60 % et 46 %, et il renforcerait les échanges entre ces deux pays. Les produits les plus impactés seraient les fruits et les légumes, les aliments transformés, la viande et le poisson. La détérioration des termes de l'échange et les conséquences sur les monnaies conduiraient, par ailleurs, à une baisse globale des importations mexicaines et canadiennes. Dans le second scénario, les importations américaines se détérioreraient encore davantage, tandis que les exportations vers le Canada et le Mexique baisseraient de plus de 60 %. Dans les deux scénarios les importations des trois pays en provenance de la zone Amérique latine-Caraïbes augmentent, dans des proportions variables selon la denrée et la zone géographique (Andes, Caraïbes, etc.) (jusqu'à 20 % pour le premier scénario et 50 % pour le second).

Source : International Food Policy Research Institute (IFPRI)

<https://www.ifpri.org/blog/impact-of-proposed-u-s-tariffs-on-agricultural-trade-flows-in-the-western-hemisphere/>

Surcoût du recours excessif au maïs OGM aux États-Unis

Une étude publiée dans la revue *Science* en mars 2025 quantifie les pertes économiques causées par l'utilisation excessive, aux États-Unis, du maïs Bt (*Bacillus thuringiensis*), une variété génétiquement modifiée pour sécréter une toxine ciblant un coléoptère ravageur : la chrysomèle des racines. S'appuyant sur des essais au champ et sur des données collectées entre 2005 et 2016 dans dix États de la *Corn Belt* – « ceinture de maïs » du Midwest des États-Unis –, les chercheurs montrent l'apparition d'une résistance à la toxine chez le papillon ciblé. Ce phénomène est accéléré par la culture en continu de ce maïs Bt, qui ne tient pas compte de la pression réelle exercée par le ravageur. Pour les États d'Indiana, du Michigan et de l'Ohio, les chercheurs ont estimé à près de 100 millions de dollars par an le surcoût lié à l'utilisation excessive de cette variété de maïs transgénique : pertes de rendement, prix élevé de la semence, recours accru aux pesticides pour maîtriser le papillon, etc.

Source : *Science*

<http://dx.doi.org/10.1126/science.adm7634>

Identification du mode d'action d'un néonicotinoïde sur l'immunité des abeilles

La mortalité des colonies d'abeilles est documentée depuis une dizaine d'années (voir [un précédent billet](#)) et les liens avec l'utilisation des pesticides, notamment les néonicotinoïdes, ont été mis en évidence. En particulier, l'exposition indirecte à l'imidaclopride altère la fertilité et la survie des abeilles (voir [une note antérieure](#)). Dans le numéro de mars 2025 de la revue *Science of The Total Environment*, des chercheurs étudient le mécanisme d'action de ce néonicotinoïde et de l'amitraz (acaricide) sur la physiologie des abeilles domestiques. Ils montrent qu'en présence de composants bactériens ou fongiques, l'exposition à ces molécules (isolées ou en combinaison) altère l'activité enzymatique antioxydante dans les hémocytes des abeilles. Cette interaction pesticides-microbes fragilise les abeilles en cas d'infections et montre la nécessité d'élargir le champ d'évaluation des pesticides à ces modes d'action complexes.

Source : *Science of The Total Environment*

<https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2025.178868>

Rendement maximal durable dans le secteur de la pêche et sécurité alimentaire mondiale

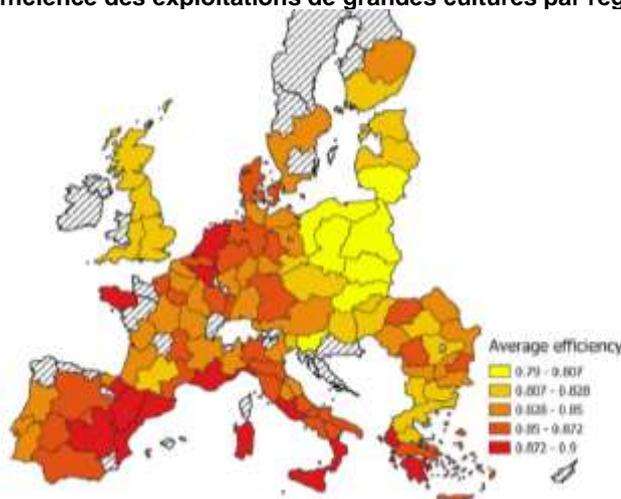
Un article publié en janvier 2025 dans *Communications Earth and Environment* s'intéresse à la manière dont la sécurité alimentaire pourrait être renforcée, en ayant des objectifs de rendement maximal durable (RMD) dans le secteur de la pêche. Par RMD on entend la quantité de biomasse qui peut être extraite d'un stock halieutique sans affecter son renouvellement. Les auteurs ont combiné deux modèles afin d'analyser l'effet sur les stocks halieutiques d'une gestion des prises fondée sur le RMD, par rapport à un scénario tendanciel. Il en ressort que dans le scénario avec RMD, les rendements pourraient augmenter sur le long terme de 10,6 mégatonnes, soit 12 %. La baisse des prix des denrées alimentaires et l'augmentation de l'offre qui s'ensuivraient pourraient renforcer la sécurité alimentaire mondiale. Les auteurs estiment donc que ce mode de gestion représente une étape positive vers une production alimentaire durable.

Source : *Communications Earth and Environment*
<https://doi.org/10.1038/s43247-024-01851-4>

Données du RICA et performance économique des exploitations de grandes cultures en Europe

Dans le *Journal of Agricultural and Applied Economics*, une équipe de chercheurs de l'université d'économie de Cracovie (Pologne) a publié, en janvier 2025, un article qui compare les performances économiques des exploitations de grandes cultures des régions européennes et étudie leur évolution entre 2004 et 2017. Les données du Réseau d'information comptable agricole (Rica), notamment le chiffre d'affaires et les informations relatives à l'utilisation des facteurs de production et aux consommations intermédiaires, ont été utilisées pour conduire une [analyse de frontière stochastique](#). Cette méthode consiste à mesurer l'écart entre les performances, observées, des exploitations et le maximum théoriquement possible compte-tenu des facteurs de production et consommations intermédiaires mobilisées. Des disparités régionales importantes sont mises en évidence (figure), à rebours de précédents [travaux](#) qui suggéraient une plus grande uniformité. Les petites exploitations et les plus grandes sont généralement les plus efficaces, c'est-à-dire proches du chiffre d'affaires maximal théorique, sauf dans les nouveaux États membres où ces dernières sont peu performantes. Enfin, des inégalités persistent entre anciens et nouveaux États membres, voire s'aggravent malgré les politiques de cohésion mises en œuvre.

Efficiences des exploitations de grandes cultures par région



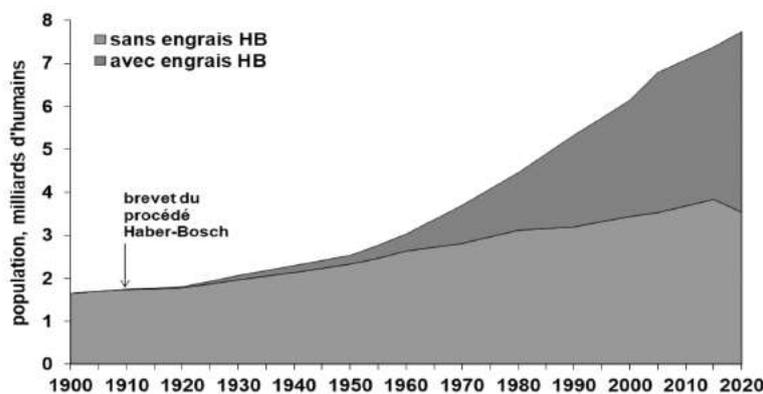
Source : *Journal of Agricultural and Applied Economics*

Source : *Journal of Agricultural and Applied Economics*
<https://doi.org/10.1017/aae.2025.1>

Quelle agriculture pour après-demain ?

La revue *Après-demain* consacre un dossier aux questions agricoles. Destiné au grand public, ce numéro comporte notamment une contribution de B. Hervieu (sociologue) sur [les grandes tendances de l'agriculture française](#) : diminution rapide du nombre d'exploitations et agrandissement, augmentation du salariat et de la sous-traitance, crise du modèle de l'exploitation familiale, progression de systèmes productifs plus capitalistiques, etc. Il décrit la situation délicate d'un groupe agricole devenu minoritaire dans les campagnes françaises après le « retournement de l'exode rural ». Parmi les autres articles, celui de l'économiste V. Chatellier, sur [les revenus agricoles](#), relève que 42 % des exploitations auraient un revenu négatif en l'absence de subventions de la politique agricole commune. Enfin, signalons le « [plaidoyer pour un monde sans engrais azotés de synthèse](#) » de G. Billen, J. Garnier et J. Le Noë. Pour eux, la fertilisation en agriculture ne passe pas forcément par les engrais industriels (figure). Ils plaident pour une réorientation de la production dans les pays développés vers l'agroécologie, sur le modèle de « l'autre moitié du monde ».

Nombre de personnes dépendant des engrais azotés de synthèse pour leur approvisionnement alimentaire



Source : *Après-demain*

Source : *Après-demain*

<https://shs.cairn.info/revue-apres-demain-2025-1?lang=fr>

Les politiques sociales en agriculture, un rôle à approfondir

Un [séminaire](#) sur la protection sociale agricole s'est tenu en mars 2025 au Comité européen des régions. Cette rencontre entre chercheurs, responsables syndicaux et élus était organisée dans le cadre du projet [SafeHabitus](#). Elle a permis de faire un état des lieux des connaissances sur les politiques sociales en agriculture.

En dépit de l'importance budgétaire des mesures de protection sociale dans les pays de l'OCDE, très peu de recherches récentes traitent du lien entre bien-être des travailleurs agricoles et santé économique du secteur. Tirant les enseignements du séminaire en matière de politiques publiques, A. Jones (CIHEAM et SafeHabitus) considère qu'il faudrait approfondir l'évaluation de la « conditionnalité sociale » des aides de la PAC (respect de règles dans le domaine du droit du travail), en vigueur depuis 2023 et examiner l'intérêt de disposer de systèmes dédiés de protection sociale (Mutualité sociale agricole en France).

En conclusion du séminaire, D. Meredith (coordinateur du projet SafeHabitus) rappelle que l'amélioration de l'accès au système de santé et de protection sociale, et notamment de retraite, est l'une des conditions du renforcement de l'attractivité du secteur. Pour ce faire, il préconise d'améliorer le suivi statistique et de développer des évaluations de la protection sociale en agriculture.

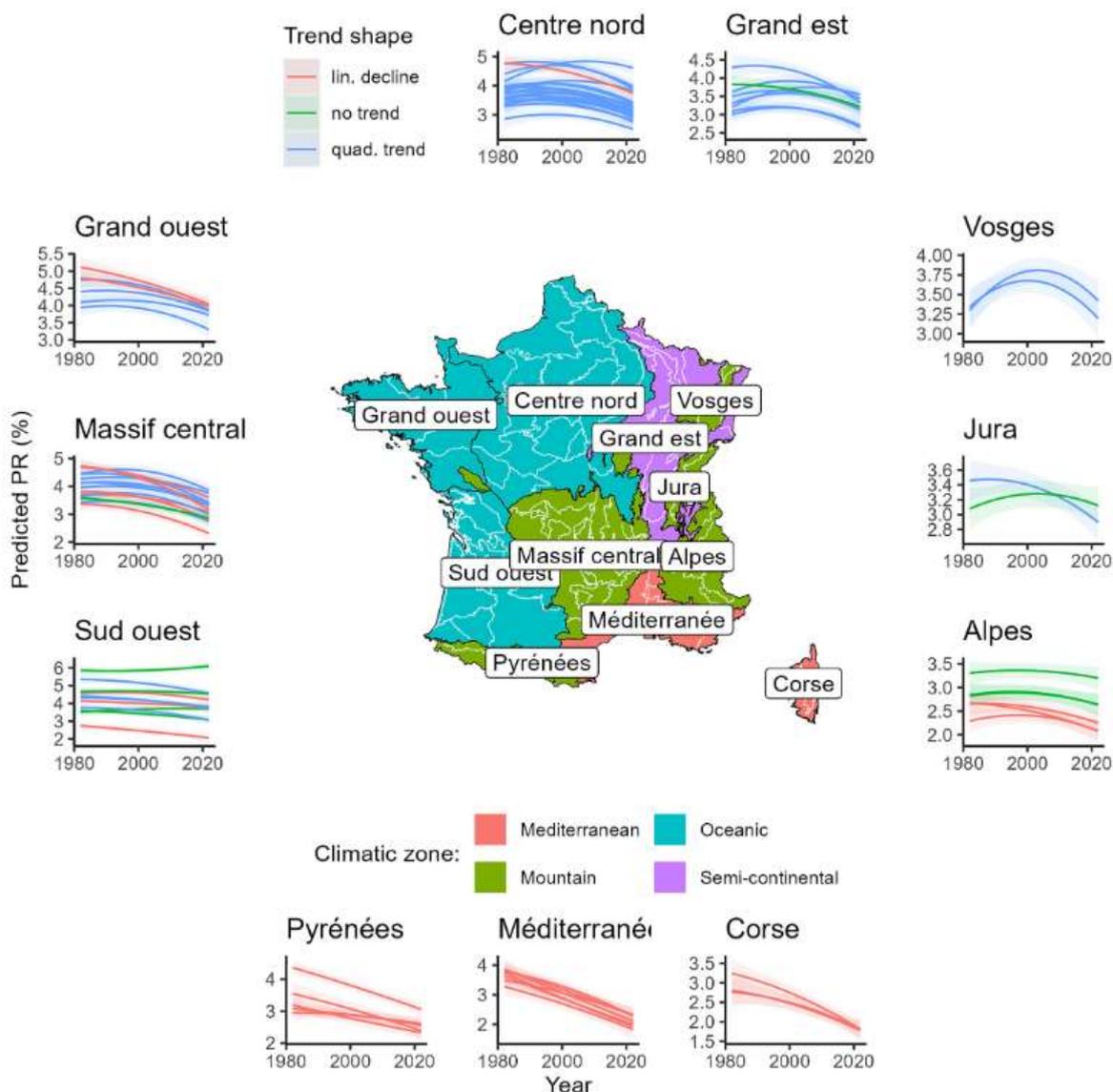
Source : Comité européen des régions

<https://cor.europa.eu/en/plenaries-events/social-security-and-social-safety-net-farming-and-impacts-occupational-safety-and-health>

Une baisse de productivité dans 95 % des forêts françaises

Un article publié en février 2025 dans *Science of the Total Environment* s'intéresse aux dynamiques récentes de croissance des forêts françaises. À partir des données de l'inventaire forestier national, les auteurs ont reconstitué les tendances d'évolution de la productivité forestière entre 1980 et 2023, pour 86 sylvoécotérrains. Les résultats montrent, pour la moitié des régions, l'existence d'un point d'inflexion au-delà duquel la productivité a commencé à diminuer (figure). Il se situe en moyenne autour de 1994, et un peu plus précocement dans le sud et l'ouest du pays. Dans la majorité des autres régions étudiées, la productivité des forêts a baissé de manière continue. Les auteurs l'expliquent par l'augmentation des températures et la baisse des précipitations. Ni la hausse de la mortalité ni les récoltes ne seraient en cause.

Tendances d'évolution de la productivité des forêts françaises, de 1980 à 2023



Source : *Science of the Total Environment*

Lecture : sur la carte, les couleurs et les polygones correspondent à différents niveaux de régionalisation des conditions environnementales. Les courbes représentent, pour 11 grandes régions forestières, l'évolution de la productivité des forêts. Trois types de tendances sont observés : baisse continue (rouge), inflexion (bleu), pas de forme particulière (vert).

Source : *Science of the Total Environment*
<https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2025.178843>

Prospective sur l'avenir de l'agriculture en 2050

En mars 2025, le Bureau T, filiale du groupe Caisse des dépôts, a réalisé une [étude prospective](#) comportant trois scénarios d'évolution du secteur agricole français à l'horizon 2050, et ce pour 24 filières végétales. D'après le scénario tendanciel, 35 à 40 % de la valeur ajoutée du secteur seraient menacés à l'horizon 2050, en particulier en raison des impacts du changement climatique. Les deux autres scénarios sont fondés sur un renforcement de la compétitivité économique d'une part, et sur une forte planification du secteur agricole pour préserver les écosystèmes d'autre part (figure).

Présentation synthétique des deux scénarios alternatifs



Source : Bureau T

Source : Bureau T

<https://www.scet.fr/lagriculture-en-2050-crise-ou-transformation-decouvrez-notre-etude-prospective/>

Gestion pastorale et biodiversité en montagne



Un article, publié en février 2025 dans la revue *Inrae Productions animales*, s'intéresse à l'influence de la gestion pastorale sur la biodiversité des espaces de montagne. Il rappelle d'abord que les pâturages alpins abritent une riche biodiversité : en Suisse par exemple, ils hébergent 13,1 % de la flore du pays alors qu'ils ne représentent que 2,3 % de la surface en herbe. Après avoir décrit les mécanismes par lesquels le pâturage favorise la biodiversité (défoliation sélective, piétinement, redistribution des nutriments et des graines, etc.), les chercheurs montrent que cette contribution est aujourd'hui remise en question par l'évolution des pratiques agricoles. Pour y remédier, ils suggèrent de revoir l'attribution des soutiens directs dans ces zones, de proposer aux éleveurs des contrats de gestion pastorale, et enfin de mobiliser les outils technologiques en faveur d'une gestion des herbages plus favorable au maintien de la biodiversité.

Source : *Inrae Productions animales*

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2025.38.2.8436>

ÉVÈNEMENTS

- 24 avril 2025, à distance

Webinaire DEPHY Ferme sur « Les agriculteurs DEPHY et la qualité de l'eau : de la mise en place de solutions au partage d'expertises », organisé par la cellule DEPHY

<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2025-03/DEPHY%20News%20f%C3%A9vrier%202025.pdf>

- 30 avril 2025, Paris

Conversation de recherche sur « Identifier des systèmes agricoles contribuant à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et à la biodiversité : défis et solutions envisagées », organisée par l'Agence française de développement

<https://www.afd.fr/fr/actualites/agenda/identifier-des-systemes-agricoles-contribuant-la-securite-alimentaire-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-la-biodiversite-defis-et-solutions-envisagees?origin=/fr/actualites/agenda>

- 7 mai 2025, Paris

Séance sur « Le revenu des agriculteurs en France : évolution, dispersion et perspectives », organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/le-revenu-des-agriculteurs-en-france-evolution-dispersion-et>

- 14 mai 2025, Paris

Séance sur « Les virus à nouveau d'actualité en grandes cultures », organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/les-virus-nouveau-dactualite-en-grandes-cultures>

- 15 mai 2025, Paris

Troisième forum de la transition foncière, avec une table ronde sur « La gouvernance des sols vivants en Europe : vers un Land New Deal ? », organisé par l'Institut de la transition foncière, l'École urbaine et l'Institut des transformations environnementales de Sciences Po

<https://www.sciencespo.fr/fr/evenements/la-gouvernance-des-sols-vivants-en-europe-vers-un-land-new-deal/>

- 16 mai 2025, à distance

Webinaire sur « L'Union européenne : innover ou disparaître », organisé par la Société française d'économie rurale (SFER)

https://www.sfer.asso.fr/source/seminaires-politiques-agricoles/flyer_20250516_Boyer.pdf

- 19 mai 2025, Paris

Cérémonie de remise des Grands Prix 2025, sur le thème « Les technologies au service d'une agriculture durable », organisée par l'Académie des technologies, en partenariat avec l'Académie d'agriculture de France

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-grands-prix-2025-de-lacademie-des-technologies-1270368379019>

- 21 mai 2025, Paris

Séance sur « Sous les forêts, des structures agraires en Amazonie et en Europe ! Connaissances, questions », organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/sous-les-forets-des-structures-agraires-en-amazonie-et-en-europe>

- 22 mai 2025, à distance

Webinaire DEPHY Ferme sur « SURVAPI & PHYTAPI : suivi de ruchers en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort », organisé par la cellule DEPHY

<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2025-03/DEPHY%20News%20f%C3%A9vrier%202025.pdf>

- 23 mai 2025, Paris

Colloque de restitution de l'expertise scientifique collective « Plastiques utilisés en agriculture et pour l'alimentation : usages, propriétés et impacts », organisé par l'INRAE et le CNRS

<https://esco-plastiques-agri-alim.colloque.inrae.fr/programme>

- 20 juin 2025, à distance

Webinaire sur « Vers un nouveau modèle agricole : quelle transition pour la France et l'Europe », organisé par la Société française d'économie rurale (SFER)

https://www.sfer.asso.fr/source/seminaires-politiques-agricoles/flyer_20250620_Aubert.pdf